



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 05 décembre 2019

Réouverture de la pêche à pied de loisir, levée des interdictions sur l'ensemble du littoral du département

La préfecture de Loire-Atlantique a levé mercredi 4 décembre l'interdiction de pêche à pied de loisir sur l'ensemble du littoral du département, en raison de résultats d'analyses favorables sur les coquillages et de la fin des épisodes pluviométriques.

Cette interdiction avait été prononcée de façon préventive le mercredi 27 novembre en raison des fortes précipitations de la semaine dernière, lesquelles avaient provoqué des surverses d'eaux usées dans le milieu naturel, signalées par plusieurs gestionnaires de réseaux en Loire-Atlantique.

Préfecture de la Loire-Atlantique
6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr